

## Dans ce numéro

### Les médias sociaux et le Web 2.0 pour l'enseignement et l'apprentissage

Mot du président .....	1
Orientations proposées .....	2
Initiatives pratiques	
■ Ontario .....	7
■ Atlantique .....	8
Collaboration spéciale .....	11
À vous la parole! .....	13
Avis juridique .....	14
Bienvenue aux nouveaux membres du RNDGÉ .....	15
Vous souvenez-vous de... .....	18

## L'INFORM@teur

### Comité éditorial

**Roger Paul,**  
directeur éditorial

**Gérard Auger,**  
membre du comité éditorial

**Jean-Guy Levesque,**  
membre du comité éditorial

**Lyse-Anne Papineau,**  
membre du comité éditorial

**Anne-Marie Dessureault,**  
éditrice

Pour soumettre une idée, un texte ou toute autre information, vous pouvez contacter le directeur éditorial (rpaul.fncsf@bellnet.ca) ou un des membres du comité.

### Regroupement national des directions générales de l'éducation

435, rue Donald, bureau 203  
Ottawa ON K1K 4X5

Tél. : 613 744-3443  
Télec. : 613 744-1685

## Mot du président

Il est important de bien comprendre les rôles que jouent les médias sociaux, le Web 2.0 pour l'enseignement et l'apprentissage en milieu francophone minoritaire. Il n'est pas nécessaire d'être soi-même un expert ou un « techie » comme disent nos collègues anglophones pour comprendre et faire la promotion de l'utilisation efficace des nouvelles technologies de l'information. Le Web 2.0 et les médias sociaux facilitent la mise en place d'un nouveau type d'enseignement et d'apprentissage, remettant en cause les formes conventionnelles de pédagogie. C'est ce qu'avance M. Thierry Karsenti dans l'article de fond qu'il a préparé pour ce numéro de la revue L'INFORM@teur.



M. Karsenti a agi à titre de formateur lors de notre dernière formation estivale. Il a également été invité à offrir une journée de formation aux présidences de nos conseils scolaires en marge du congrès annuel de la FNCSF tenu à Saskatoon en octobre 2010. Lors d'une enquête récente menée par son équipe auprès de 2 432 élèves, 272 enseignantes et enseignants et trois directions d'école, il a pu identifier certains avantages du Web 2.0 pour l'enseignement et l'apprentissage. Parmi ces avantages, notons, entre autres : une facilitation du travail des enseignants et des apprenants, un accès accru à l'information actuelle et de qualité, une motivation accrue et une attention améliorée des élèves ainsi qu'une interaction accrue entre les élèves, les enseignants et les parents.

Vous trouverez dans le présent numéro plusieurs articles fort intéressants, dont l'article de fond tel qu'il a été mentionné qui traite du passage du Web 1.0 au Web 2.0 ainsi que des exemples des implications pour nos écoles. Exceptionnellement et pour une première fois, nous incluons un article d'un conseil scolaire albertain anglophone paru dans la revue *Leaders & Learners* de l'Association canadienne des administrateurs scolaires qui s'intitule « Back to the Future ». Ces articles soulèvent plusieurs questions. Le Web 2.0 et les médias sociaux viennent-ils enrichir, rehausser, approfondir les apprentissages? Avons-nous ou aurons-nous les infrastructures nécessaires pour une pleine utilisation? Y a-t-il des risques à courir? Quels sont les avantages pour un enseignement et des apprentissages visant à préparer nos élèves pour le 21<sup>e</sup> siècle?

En terminant, je tiens à remercier tous nos collaborateurs, nos collaboratrices et nos partenaires qui ont mis la main à la pâte pour nous offrir un autre numéro riche en contenu, et ce, malgré les nombreuses contraintes de temps que nous rencontrons tous et toutes au quotidien. Bonne lecture!



Denis Ferré  
Président, RNDGÉ

## Orientations proposées

### Quels rôles jouent les médias sociaux et le Web 2.0 pour l'enseignement et l'apprentissage en milieu francophone minoritaire?

Par Thierry Karsenti, M.A., M.Ed., Ph.D.

Directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) en éducation

Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal

À une vitesse de plus en plus fulgurante, le monde de l'éducation évolue dans un contexte de mutation du rapport au savoir et entre de plain-pied dans l'univers du Web 2.0 et des médias sociaux. En l'espace de quelques années seulement, Internet est devenu pour plusieurs un élément indispensable du quotidien : le nombre d'internautes sur la Terre est passé de 16 millions en 1995 à plus de 2 milliards en 2010<sup>1</sup>; le nombre d'utilisateurs de Facebook de quelques centaines en 2004 à plus de 500 millions en 2011<sup>2</sup>. Quant à Twitter, qui occupe actuellement le 9<sup>e</sup> rang des « sites » les plus utilisés<sup>3</sup>, il est passé de quelques centaines d'utilisateurs en 2006<sup>4</sup> à plus de 190 millions en 2011<sup>5</sup>. Cette popularité exponentielle du Web 2.0 et des médias sociaux annonce également une révolution depuis longtemps anticipée en éducation. La société mondiale du savoir, promise dans les années 1970, vantée dans les années 1980 et envisagée dans les années 1990 avec un respect mêlé de crainte et d'incrédulité est devenue, au XXI<sup>e</sup> siècle, une réalité incontournable. Qu'est-ce qui a changé entre le Web 1.0 et le Web 2.0? Que sont les médias sociaux? Quels sont leurs impacts pour l'enseignement et l'apprentissage dans les milieux francophones minoritaires? Dans ce texte, nous tenterons de répondre brièvement à ces importantes questions.

**« ... l'internaute 1.0, qui était relativement passif sur Internet, est devenu l'internaute 2.0 qui joue un rôle beaucoup plus actif sur le Web. »**

#### Du Web 1.0 au Web 2.0

L'arrivée du Web 2.0 correspond à la fois à l'apparition de nouveaux outils logiciels tels que Facebook (2<sup>e</sup> site le plus consulté au monde<sup>6</sup>, YouTube (3<sup>e</sup>), Blogger (6<sup>e</sup>), Wikipedia (7<sup>e</sup>), Twitter (9<sup>e</sup>), etc. Le Web 2.0 est aussi caractérisé par des innovations technologiques comme les iPods, iPhones, iPads, etc. qui ont littéralement fait voler en éclats le

concept d'accès à Internet, en le déplaçant de la salle d'informatique, de la maison ou du bureau... à la paume de sa main ou à la poche de son pantalon, peu importe où l'on se trouve.

Le Web 2.0, c'est aussi et surtout une démocratisation draconienne du contenu diffusé sur Internet, un changement technologique brutal pour l'internaute où les technologies de toutes sortes mobilisent de plus en plus son savoir, son savoir-faire, et son savoir-être. En fait, l'internaute 1.0, qui était relativement passif sur Internet, est devenu l'internaute 2.0 qui joue un rôle beaucoup plus actif sur le Web. Il y a à peine dix ans, on ne faisait que consulter des informations, sans réellement participer activement au contenu de la webosphère, un peu comme un élève qui assiste de façon atone à un cours magistral. Mais depuis l'avènement du Web 2.0, on peut non seulement trouver de l'information beaucoup plus facilement, mais aussi l'organiser, l'indexer et la partager en quelques clics. On peut surtout, avec une facilité déconcertante, être producteur de contenu et comme des millions d'internautes le font quotidiennement, donner son avis sur le contenu produit par d'autres. Le Web 2.0, ce n'est plus une quantité importante de pages Web où il était nécessaire de préciser la dernière mise à jour. Au contraire, avec le Web 2.0, ce qui se trouve sur le Web est plutôt le reflet du monde, de ce qui s'y passe en temps réel, des personnes qui s'y trouvent et qui y laissent leur trace, exploitée de diverses façons par une multitude de systèmes comme Google, Facebook, YouTube ou Twitter. Les citoyens de tous les pays ont ainsi la possibilité d'être les artisans de leur destinée numérique, et, donc, de participer activement à la connaissance, au savoir présent sur Internet. Avec le Web 2.0, le savoir est non seulement accessible sous diverses formes (texte, audio, vidéo), mais il y a également la question de l'instantanéité qui rend ces technologies encore plus séduisantes. Un événement majeur est en cours à l'autre bout du monde? On le retrouve quelques minutes plus tard sur YouTube (en vidéo). Puis, au-delà de l'accessibilité de plus en plus universelle, de la question de l'instantanéité, il y a également celle d'avoir l'impression de participer à la construction de ce savoir collectif, de cette société du savoir.



<sup>1</sup>Source : International Telecommunication Union, 2010

<sup>2</sup>Source : <http://www.facebook.com/press/info.php?timeline>

<sup>3</sup>Source : <http://www.alexa.com>

<sup>4</sup>Source : <http://blog.hubspot.com/blog/tabid/6307/bid/6505/the-march-of-twitter-analysis-of-how-and-where-twitter-spread.aspx>

<sup>5</sup>Source : <http://en.wikipedia.org/wiki/Twitter>

<sup>6</sup>Source : <http://www.alexa.com>

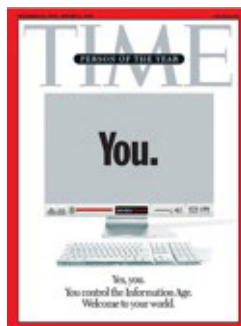
## Wikipedia, pour mieux comprendre le glissement entre le Web 1.0 et le Web 2.0

Wikipedia, une encyclopédie « *multilingue, universelle, librement diffusable, disponible sur le Web* », écrite par des milliers d'internautes, et qui a vu le jour il y a à peine 10 ans est un bon exemple du glissement entre le Web 1.0 et le Web 2.0. Cette encyclopédie virtuelle représente assurément le rêve des Diderot, D'Alembert et autres encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui souhaitaient réunir toute la connaissance dans un seul ouvrage. Wikipedia, avec ses 17,6 millions d'entrées<sup>7</sup> dans quelque 276 langues différentes<sup>8</sup>, est devenu le 7<sup>e</sup> site le plus visité sur Terre<sup>9</sup>. Cette encyclopédie est d'ailleurs de plus en plus utilisée dans les institutions scolaires de tous les pays du monde. Pourquoi représente-t-elle bien le Web 2.0? Il y a lieu de s'arrêter quelques minutes à son fonctionnement. Tout d'abord, parce qu'elle a la particularité de pouvoir être éditée par tout individu, grâce à la technologie wiki qui permet la création et la modification des pages d'un site par toute personne autorisée. Et c'est là que la diffusion du savoir, que le rôle de l'internaute prend un virage tout à fait inattendu avec le Web 2.0. En effet, quiconque souhaite modifier une entrée dans Wikipedia n'a qu'à se rendre sur le site de l'encyclopédie pour apporter les changements à l'entrée de son choix. En plus d'être la plus populaire, Wikipedia est donc aussi, parfois, la plus controversée (voir Karsenti, 2006). En effet, si tout le monde peut éditer des entrées de l'encyclopédie, comment peut-on s'assurer que le contenu soit aussi juste que celui des vraies encyclopédies? C'est cette question qui a amené la prestigieuse revue *Nature* à mettre en place une équipe d'experts, dont l'objectif était de comparer la véracité de l'information trouvée dans Wikipedia et dans l'encyclopédie *Britannica*, surtout dans le domaine des sciences pures et appliquées (Giles, 2005). Résultat : aucune différence significative entre les deux encyclopédies, et ça, c'était en 2005. Depuis, le nombre d'entrées sur Wikipedia – et leur qualité également – a progressé de façon exponentielle. En fait, Wikipedia est tellement consultée – ce qui n'est pas nécessairement le cas des encyclopédies en bibliothèque – qu'il existe une certaine forme d'*autorégulation* du contenu diffusé. Si une information fautive est présente, elle est rapidement corrigée par un visiteur. À l'image du Web 2.0, Wikipedia a l'avantage de pouvoir évoluer et d'être corrigée rapidement, ce qui n'est pas le propre des encyclopédies imprimées parfois tous les cinq ans. Soulignons aussi, tel que l'indique le site de Wikipedia, que le contenu doit être respectueux de la neutralité de point de vue, en s'assurant le plus possible de rapporter objectivement des idées

ou des faits soutenus par des sources vérifiables. D'internautes relativement atones qui consultaient des informations en ligne, Wikipedia invite donc tout visiteur – apprenant ou enseignant – à participer à la co-construction du savoir universel présent sur le Web, et c'est justement là la richesse du Web 2.0. Cela permet d'abord et avant tout d'impliquer activement les apprenants.

**« En fait, Wikipedia est tellement consultée – ce qui n'est pas nécessairement le cas des encyclopédies en bibliothèque ... »**

## Et les médias sociaux, dans tout ça?



On l'a dit, le Web 2.0 permet, même pour le plus technophobe, et en quelques clics de souris seulement, de donner son opinion sur ce savoir qui est partagé, gratuitement et rapidement sur Internet. Ce système, le philosophe Marshall McLuhan l'avait déjà imaginé à la fin des années 1960, quand il affirmait que tous les gens pourraient, un jour, communiquer entre eux, en quelques secondes, sans efforts, et partager ainsi la connaissance.

L'idée du village global vient de lui, mais elle prend une tout autre forme avec l'arrivée du Web 2.0 et des logiciels sociaux comme Facebook ou Twitter. Car le Web 2.0, c'est aussi l'ère des médias sociaux sur Internet. Les médias sociaux, c'est en quelque sorte une étiquette qui a été apposée pour souligner l'évolution du rôle des usagers et surtout des groupes d'usagers organisés en communautés plus ou moins structurées. On parle souvent de Web social pour désigner les applications qui ont émergé ces dernières années du Web comme Facebook ou Twitter. Avant on se servait d'Internet pour partager des documents, des informations, des logiciels, de la musique même. Avec les réseaux sociaux, on se sert d'Internet, par différents systèmes, à la fois pour socialiser ou interagir avec les autres (1), mais aussi pour créer, modifier, commenter ou indexer du contenu (2). L'appellation *média social* met l'accent sur le rôle du groupe et sur ce que certains appellent l'intelligence collective, c'est-à-dire la capacité d'un groupe d'individus à s'organiser pour produire une œuvre commune dont la qualité dépasse celle que chacun serait capable de produire seul. Cette notion n'est pas née avec le Web 2.0 mais trouve ses prémices dans divers travaux dont ceux de Salomon et Perkins (1998) à travers des concepts tels que l'intelligence distribuée.

<sup>7</sup>Source : <http://stats.wikimedia.org/EN/TablesWikipediaZZ.htm>

<sup>8</sup>Source : <http://stats.wikimedia.org/EN/Sitemap.htm>

<sup>9</sup>Source : <http://www.alexa.com>

**« ... le Web 2.0 dans son ensemble est un exemple phénoménal de co-construction du savoir. »**

Avec l'exemple de Wikipedia que nous avons cité, il est certain que le système mis en place (le wiki) joue un rôle facilitateur, mais la valeur réelle est créée par et pour la communauté des utilisateurs. En fait, Wikipedia, qui est issu du Web 2.0, a trouvé une façon d'exploiter l'intelligence collective, de façon constructive, par sa gestion et son exploitation de quantités massives de données générées par les utilisateurs en temps réel. Wikipedia nous montre donc qu'un grand groupe de personnes peut créer une œuvre collective dont la valeur dépasse largement celle que peut aspirer produire seul un individu. En fait, le Web 2.0 dans son ensemble est un exemple phénoménal de co-construction du savoir. Les médias sociaux tels que Facebook ou Twitter se servent donc de l'intelligence collective des usagers, dans un esprit de collaboration en ligne, pour créer leur propre contenu. Cette révolution du rôle des individus de partout dans la construction du savoir présent sur Internet a même incité le magazine *Time* à identifier les millions d'internautes (*You*) qui collaborent intensément et contribuent par le fait même au contenu présent sur Wikipedia, YouTube, Facebook, comme étant « la personne de l'année en 2006 » :

« It's a story about community and collaboration on a scale never seen before. It's about the cosmic compendium of knowledge Wikipedia and the million-channel people's network YouTube [...]. It's about the many wresting power from the few and helping one another for nothing and how that will not only change the world, but also change the way the world changes » (Grossman, 2006).

Selon Wikipedia, ils sont plus de 1,5 milliard de personnes à utiliser les médias sociaux – le quart de la population de la Terre – répartis sur tous les continents. Pourquoi ces réseaux sont-ils si populaires? Qu'ont-ils donc pour susciter autant d'engouement? C'est à la fois la facilité d'accès à l'information, la quasi-instantanéité de sa présence sur le Web, mais aussi l'impression – réelle – de pouvoir participer à la construction de cette information qui rendent les TIC si populaires. Les grands journaux comme LeMonde.fr ont rapidement compris cette popularité du Web 2.0 et n'ont pas ménagé leurs efforts pour que leur journal, pourtant si traditionnel jadis, embrasse toutes les nouvelles possibilités offertes par les TIC. Ainsi, par exemple, non seulement les internautes-lecteurs de ce journal prennent-ils plaisir à lire les textes des journalistes, mais ils ne se gênent pas non plus pour les commenter via le blog mis en place, ou encore pour répliquer aux critiques d'autres internautes, également présents sur les différents blogs du Monde. Pour sa part, Amazon est devenu le premier site au

monde pour la vente de livres, non pas parce qu'il en permet l'achat en quelques secondes, dans le confort de son salon ou à partir de son iPhone, mais plutôt parce qu'il permet de voir les commentaires de ceux qui ont acheté le même livre, voire de savoir ce qu'ont aussi acheté ces personnes. C'est cet aspect social qui rend le Web 2.0 et, dans ce cas précis, le site d'Amazon, encore plus populaires.

Qui aurait pu se douter que le fait de savoir ce que font les autres, ce qu'ils lisent, ce qu'ils pensent serait si populaire? Les concepteurs de Twitter l'ont, eux, rapidement compris. Cela leur a permis d'avoir créé le site Web (qui offre le service de microblogging le plus populaire au monde) qui a connu la plus grande percée sur le marché. Mais comment imaginer qu'un site Web qui ne permet d'envoyer des messages d'au plus 140 caractères, tant à ses *followers* (ces gens qui vous suivent sur Twitter) qu'à l'ensemble des usagers du site, devienne si populaire? C'est que les gens aiment savoir ce que font leurs pairs ou encore l'opinion, en temps quasi-réel, de leurs amis sur ce qui se passe ici ou ailleurs. Par analogie, si on cherche de l'information sur la dernière réforme en éducation proposée par Barak Obama, on va sur Google. Mais si on veut savoir ce que les gens pensent de son dernier discours sur le rôle des parents dans l'éducation qu'il est en train de prononcer, on va sur le moteur de recherche de Twitter et on obtient des centaines de commentaires, avant même la fin du discours prononcé. Dans le domaine de l'éducation, dans de plus en plus de colloques, les conférenciers créent des *pages Twitter* pour permettre aux participants de commenter en temps réel à la conférence. Pour l'avoir expérimenté à quelques reprises, il est plus intéressant, mais aussi parfois menaçant, de savoir que les participants qui regardent une conférence participent si activement. On leur demande d'écouter (ce que le conférencier dit), de partager leurs impressions, mais aussi de lire ce que les autres pensent de ce qui a été dit. De quoi impliquer activement tous les participants à une conférence. Révolue la récente époque où plusieurs consultaient leur courriel pendant une conférence, en feignant de prendre des notes. Avec Twitter, on est trop curieux de ce que disent ou pensent les autres. Mises à part ces quelques rares exceptions, en éducation, les innovations issues du Web 2.0 tardent néanmoins à être adoptées.

Enfin, au cours des dernières années, avec le Web 2.0, ce qui a réellement changé – et cela fait parfois peur à plusieurs – c'est que les outils technologiques d'aujourd'hui ne sont plus uniquement contrôlés par les individus qui entrent des informations, mais de plus en plus par des capteurs qui envoient, parfois à notre insu, des informations à un système qui gère, organise et indexe cette information (l'exemple des applications du iPhone qui font appel à la géolocalisation en est un).



## Avantages du Web 2.0 pour l'enseignement et l'apprentissage?

Plusieurs considèrent qu'apprendre est un acte social qui se construit notamment à partir d'échanges ou d'interactions qui se déroulaient traditionnellement dans une salle de classe où étaient regroupés des élèves et un enseignant. Le Web 2.0 et les médias sociaux facilitent la mise en place d'un nouveau type d'enseignement et d'apprentissage, remettant en cause les formes conventionnelles de la pédagogie. Certains l'appellent même l'enseignement ou l'apprentissage 2.0 (voir Karsenti et Collin, 2011), en faisant référence en partie au concept du Web 2.0 où les internautes, contrairement au Web 1.0, ne sont plus uniquement des navigateurs passifs, mais au contraire participent activement à ce qui est retrouvé sur la toile. Avec l'arrivée des nouveaux outils technologiques (ordinateurs portatifs, iPhone, iPad, iPod, etc.) et logiciels (Google, Facebook, YouTube, Wikipedia, etc.), Internet est devenu plus convivial que jamais et offre une gamme de possibilités incroyables pour l'enseignement et l'apprentissage, pour ceux et celles qui en possèdent les clés.

**« Le Web 2.0 et les médias sociaux facilitent la mise en place d'un nouveau type d'enseignement et d'apprentissage, remettant en cause les formes conventionnelles de la pédagogie. »**

Une récente enquête menée par mon équipe auprès de quelque 2 432 élèves (de la 3<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année), 272 enseignants, 14 intervenants éducatifs et trois directeurs d'école nous a permis d'identifier concrètement les avantages du Web 2.0 pour l'enseignement et l'apprentissage. On en compte 12 principaux : (1) facilitation du travail des enseignants et des apprenants; (2) accès accru à l'information actuelle et de qualité; (3) motivation accrue des élèves; (4) attention améliorée des élèves; (5) développement de l'autonomie des élèves; (6) interaction accrue entre les élèves, les enseignants et les parents; (7) apprentissage individualisé, différencié; (8) apprentissage actif, interactif et signifiant exploitant les supports multimédias; (9) développement de compétences TIC; (10) accès au savoir à tous; (11) décloisonnement de l'école sur la société; (12) et opportunités d'avenir amplifiées. En ce qui a trait aux milieux francophones minoritaires, il est intéressant de faire remarquer qu'il y a moins de dix ans, les enseignants plaçaient l'isolement (social, linguistique, etc.) et la disponibilité de matériel en français à la tête des défis rencontrés dans leur pratique (voir Gérin-Lajoie, 2001). Avec le Web 2.0, avec les médias sociaux, avec Wikipedia, ces défis, même s'ils sont toujours présents, sont beaucoup plus faciles à surmonter. À titre d'exemple, en moins de deux ans, le nombre d'entrées en français sur Wikipedia est passé

de quelque 200 000 à plus d'un million. Cette augmentation illustre du même coup que les ressources en français sont de plus en plus présentes sur Internet, et ainsi accessibles aux enseignants et apprenants des milieux francophones minoritaires.

En outre, parce qu'elles forment à l'heure actuelle le principal médium d'accès à l'information et au savoir – on compte, chaque mois, plus de 131 milliards de recherches sur Google (comScore, 2010) –, le Web 2.0 couvre des enjeux de pouvoir et de développement de plus en plus élevés. À ce titre, il faut considérer le développement du Web 2.0 dans une société donnée comme un capital à part entière, parallèlement aux capitaux humain, physique et financier, et tout aussi essentiel pour son économie. Transposée au plan éducatif, l'idée d'un « capital techno-pédagogique » serait de plus en plus déterminante pour la réussite scolaire, d'abord, puis professionnelle ensuite, et qu'il conviendrait donc de développer, non pas comme un objet d'apprentissage en soi mais bien comme un médium essentiel à la gestion et l'appropriation des apprentissages. Autrement dit, les apprenants doivent pouvoir pleinement et librement comprendre le fonctionnement et les avantages de l'ensemble diversifié de ressources présentes sur le Web 2.0, afin d'en tirer profit pour assurer leur réussite sur le long terme. Il s'agit là d'un enjeu éducatif qui, en tout état de cause, ne va qu'augmenter à l'avenir et dont il est bon de prendre la mesure dès maintenant.

**« Autrement dit, les apprenants doivent pouvoir pleinement et librement comprendre le fonctionnement et les avantages de l'ensemble diversifié de ressources présentes sur le Web 2.0, afin d'en tirer profit pour assurer leur réussite sur le long terme. »**

## Conclusion

Il n'y a pas si longtemps, on disait que la télévision était devenue un phénomène quasi-naturel pour les enfants qui ont « grandi avec ». De nos jours, il en est de même avec le Web 2.0 et les médias sociaux qui sont omniprésents dans notre société. Car, comme un soleil qui ne se couche jamais, comme l'implantation trop rapide de l'écriture dans la société déplorée par Socrate, le Web 2.0, les médias sociaux et l'innovation qu'ils représentent marquent la grande majorité des élèves et des enseignants du XXI<sup>e</sup> siècle. Le Web 2.0 et les médias sociaux contribuent-ils réellement à une démocratisation des savoirs fondamentaux? Viennent-elles nécessairement enrichir, rehausser et approfondir les apprentissages qui se réalisent à l'université? Atténuent-elles, comme on pourrait le souhaiter, la dichotomie entre l'élite et la masse? Je suis enclin à penser que oui.

**« En fait, ce qu’Umberto Eco suggère, à sa façon, et ce, afin de permettre aux générations futures de survivre dans notre société du savoir, c’est de développer chez eux des compétences informationnelles, car c’est là que se trouvent les clés du Web 2.0. »**

Et avec l’omniprésence du Web 2.0 et des médias sociaux dans toutes les sphères de la société, avec cette nouvelle façon que jeunes et moins jeunes ont d’accéder à la connaissance, avec la popularité grandissante des Facebook, YouTube ou Wikipedia, il n’est plus possible de regarder de loin les technologies, en particulier dans les milieux francophones minoritaires. Comme l’indiquait récemment Umberto Eco, « à l’avenir, l’éducation aura pour but d’apprendre l’art du filtrage. Ce n’est plus nécessaire d’enseigner où est Katmandou, ou qui a été le premier roi de France après Charlemagne, parce qu’on le trouve partout. En revanche, on devrait demander aux étudiants d’examiner quinze sites afin qu’ils déterminent lequel, selon eux, est le plus fiable. Il faudrait leur apprendre la technique de la comparaison » (Fottorino, 2010). En fait, ce qu’Umberto Eco suggère, à sa façon, et ce, afin de permettre aux générations futures de survivre dans notre société du savoir, c’est de développer chez eux des compétences informationnelles, car c’est là que se trouvent les clés du Web 2.0.

Le concept de compétence informationnelle en contexte éducatif désigne l’ensemble des compétences nécessaires pour que l’apprenant ou le formateur soit en mesure d’identifier clairement l’information recherchée (1), de la rechercher à l’aide des outils appropriés (2) et de la traiter efficacement (3), d’en faire la validation sociale et scientifique (4), d’être conscient de son usage éthique et légal (5), et enfin de communiquer efficacement l’information trouvée (6) (voir Karsenti, Komis et Depover, sous presse). Les compétences informationnelles dans notre société du savoir sont d’une importance capitale pour l’éducation (voir UNESCO, 2006). En Amérique, cela fait près de dix ans qu’Internet est la première source d’accès au savoir. Sans disparaître complètement, les divers problèmes reliés à l’accès à Internet ont graduellement fait place à des problèmes liés à l’excès d’information sur ce dernier. De fait, avec plus de 27,5 millions de pages Web indexées<sup>10</sup>, l’offre d’information est pléthorique et sans cesse grandissante. Pour s’y retrouver, l’utilisation des moteurs de recherche est devenue une habitude au sein de la grande majorité de la population. À titre d’exemple, la firme ComScore<sup>11</sup> affirmait qu’il y avait eu plus de 131 millions de

recherches effectuées mondialement, dont 87 millions sur Google, pour le seul mois de décembre 2009. De nos jours, il est donc difficile d’imaginer l’enseignement et l’apprentissage sans le Web 2.0 et les médias sociaux.

**Note :** ce document est publié sous une licence Creative Commons 2.5 de paternité (la moins restrictive). Pour mieux comprendre ce type de licence, consultez le site [creativecommons.ca](http://creativecommons.ca).



## Références

- comScore. (2010, 22 janvier). comScore reports global search market growth of 46 percent in 2009. Récupéré du site comScore, section Press & Events - Press Releases: <http://www.comscore.com>
- Fottorino, E. (2010, 12 octobre). Umberto Eco : « Je suis un philosophe qui écrit des romans ». *Le Monde*, p. 27.
- Gérin-Lajoie, D. (2001). Les défis de l’enseignement en milieu francophone minoritaire : le cas de l’Ontario. *Éducation et francophonie*, 29(1). Récupéré de <http://www.acef.ca/c/revue/revuehtml/29-1/02-Gerin-Lajoie.html>
- Giles, J. (2005). Internet encyclopedias go head to head. *Nature*, 438, 900-901. Récupéré de <http://www.nature.com/nature/journal/v438/n7070/full/438900a.html>
- Grossman, L. (2006, 13 décembre). Time’s person of the year : You.Time. Récupéré de <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,1569514,00.html>
- International Telecommunication Union. (2010). The world in 2010: ICT facts and figures. Genève, Suisse : Auteur. Récupéré de <http://www.itu.int/ITU-D/ict/material/FactsFigures2010.pdf>
- Karsenti, T. (2006). Wikipedia contre Britannica. *Autre Forum*, 10(1), 30-31.
- Karsenti, T. et Collin, S. (2011). L’enseignement-apprentissage 2.0 : la nécessité d’appropriser les technologies émergentes en enseignement supérieur! *Bulletin de la HEP Bejune*, 16, 18-21.
- Karsenti, T., Komis, V., Depover, C. (sous presse). *La recherche en sciences humaines à l’ère des TIC Accroître les possibilités - Développer les capacités - Intensifier les collaborations*. Montréal : ERPI.
- Salomon, G. et Perkins, D.N. (1998). Individual and social aspects of learning. *Review of Research in Education*, 23, 1-24.

<sup>10</sup><http://www.worldwidewebsize.com/> (en date du 3 août 2010)

<sup>11</sup>[http://www.comscore.com/Press\\_Events/Press\\_Releases/2010/1/Global\\_Search\\_Market\\_Grows\\_46\\_Percent\\_in\\_2009](http://www.comscore.com/Press_Events/Press_Releases/2010/1/Global_Search_Market_Grows_46_Percent_in_2009)

# Initiatives pratiques

## « S'unir pour réussir » – un modèle de partage et d'apprentissage qui fait son chemin dans le Nouvel-Ontario

■ Ontario



Par Paul de la Riva, coordonnateur des communications et du développement communautaire  
Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario



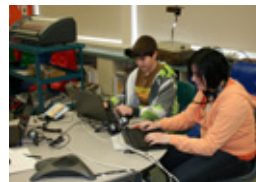
Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) s'est inspiré d'un modèle qui avait fait ses preuves dans l'ancienne Coopérative des Administrations scolaires catholiques du Nord de l'Ontario (CASCNO)

afin de favoriser la collaboration et les échanges entre les élèves et les écoles situées dans des communautés éloignées, ainsi que de renforcer le rendement des élèves.

Lancé en 2005, le projet « S'unir pour réussir » avait permis à plusieurs élèves de l'élémentaire de se rencontrer au moyen de la technologie et par la suite de se réunir en personne. Des élèves ont pu ainsi participer à des activités d'actualisation linguistique et de construction identitaire ou à des programmes visant à renforcer les habiletés des élèves en mathématiques ou à les initier à la littérature franco-ontarienne.

L'amalgamation de certaines écoles de la Coopérative des Administrations scolaires catholiques du Nord de l'Ontario au CSCNO a fourni l'occasion d'intégrer le projet « S'unir pour réussir » dans les stratégies de ce dernier. C'est ainsi que, depuis 2009, quelques écoles des communautés d'Elliot Lake, Hornepayne, Dubreuilville et Noëlville participent à ce projet qui, cherchant à briser l'isolement des élèves, reflète bien leurs besoins par la création de liens entre les jeunes francophones de différentes communautés, rend les échanges entre les élèves et le personnel de certaines écoles francophones du Nord de l'Ontario plus facile et favorise la réussite de tous.

Durant l'année scolaire 2009-2010, le CSCNO a intégré le projet dans quatre de ses écoles. Dans un but de favoriser leur sentiment d'appartenance à la francophonie ontarienne et permettre aux élèves catholiques et francophones de découvrir des collectivités voisines, les élèves et le personnel scolaire ont mené des échanges par vidéoconférence. Lors de ces échanges, les élèves ont pu décrire leur réalité ainsi que les services offerts aux citoyens de leur collectivité. Ces interventions ont permis à ces élèves d'approfondir leur connaissance du Nord de l'Ontario et d'élargir leur espace catholique et francophone.



De septembre 2010 jusqu'à fin juin 2011, « S'unir pour réussir » comprend un plan d'action lié aux problèmes « logico-cocologiques » qui profitera aux élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année des écoles St-Antoine (Noëlville), Georges-Vanier (Elliot Lake) et Saint-Nom-de-Jésus (Hornepayne). Voulant rehausser le succès des 24 élèves de ces trois communautés en résolution de problèmes dans les domaines de la numératie, du sens du nombre, de la mesure et de la modélisation et de l'algèbre, le CSCNO a voulu tirer profit des avantages pédagogiques offerts par Internet.

Séparées par des centaines de kilomètres, les écoles se sont rapprochées grâce à des rencontres via l'outil Web, « Windows Live ». Ayant été formés par leurs enseignants dans l'utilisation de divers logiciels et équipés de portables individuels, les 24 élèves ont pu dans un premier temps, travailler seuls aux problèmes « logico-cocologiques ». Par la suite, ils ont été jumelés à des collègues « virtuels » afin que chacun puisse partager ses solutions des problèmes avec les autres. Par la suite, les groupes présentaient leurs solutions aux autres groupes.

Ce type de processus de résolution de problèmes était répété toutes les deux semaines, permettant ainsi aux élèves d'apprendre les étapes à suivre pour améliorer leurs résultats en résolution de problèmes (numératie, sens du nombre, de la mesure, de la modélisation et de l'algèbre).

En juin 2011, le CSCNO effectuera des tâches d'ancrage afin de vérifier le taux de succès des 24 élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année des écoles St-Antoine, Georges-Vanier et Saint-Nom-de-Jésus. Mesurer leur niveau de progrès en résolution de problèmes dans ces trois domaines permettra au conseil scolaire de déterminer si « S'unir pour réussir » a effectivement amélioré le rendement de ses élèves et d'identifier les modifications qui seraient requises pour rendre ce programme encore plus efficace.

Le projet original « S'unir pour réussir », conçu par le CASCNO, a été rendu possible grâce au financement du ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) et des fonds de l'Entente Canada-Ontario de 2005 à 2009. Depuis 2009, le projet est soutenu par le MÉO et le Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario.

# Initiatives pratiques

## Utiliser le Web 2.0 dans des écoles 1.0

Par Roberto Gauvin, directeur au Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska  
District scolaire 3, Nouveau-Brunswick



District scolaire 3

Nos écoles sont-elles le vrai reflet de notre société? Si l'on considère tous les progrès fantastiques réalisés au cours des dernières années, il est surprenant de constater que, dans plusieurs écoles, peu de projets utilisant les nouvelles technologies de l'information et des communications en éducation (TICE) existent. Le Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska<sup>12</sup> (CAHM) du District scolaire 3, situé à Clair au Nouveau-Brunswick, est un leader dans l'utilisation et l'intégration des TICE au Nouveau-Brunswick et même au Canada francophone. L'école a été l'hôte récemment d'un deuxième colloque international intitulé : Clair2011 qui a réuni l'élite du Web francophone du Canada et d'ailleurs pour « Voir l'éducation autrement... ». Le Web 2.0 est souvent appelé le Web participatif. Il permet aux élèves de s'exprimer avec des textes, des enregistrements audio et vidéo et de recevoir une rétroaction souvent rapide de leurs collègues, des enseignants et des membres de leurs familles. Le Web 2.0 a remplacé le Web 1.0 qui était utilisé en gros pour partager de l'information statique et souvent désuète après quelques mois.



Au CAHM, différentes initiatives du Web 2.0 ont été développées depuis plusieurs années. Par exemple, les élèves ont la chance d'utiliser un cybercarnet<sup>13</sup> personnel, de participer à la production d'émissions de

télévision placées sur YouTube, à faire des baladodiffusions jouées à la radio scolaire et de participer à un projet de l'accès direct à un ordinateur portable pour les élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> année. De plus, le programme ENVOL<sup>14</sup> permet aux élèves de développer leurs talents et leur autonomie avec différents volets offerts un après-midi par semaine. Récemment, un projet de robotique avec les ensembles Mindstorm de Lego a été lancé.

Le projet de cybercarnet du CAHM se base en partie sur les travaux d'Helen Barrett<sup>15</sup> et a été développé en 2004 en partenariat avec Sébastien Paquet anciennement du Conseil national de recherches

## Atlantique



du Canada (CNRC) et Mario Asselin de la firme Opossum. Le but initial recherché était de développer un outil du Web 2.0 afin de permettre aux élèves d'apprendre à écrire pour lire, lire pour mieux lire, lire pour mieux écrire et écrire pour mieux écrire... En 2004, nous devons créer ces outils alors que maintenant certains services gratuits sont disponibles sur le Web. Les élèves ont donc la chance de travailler en communauté d'apprentissage réelle et il est possible de suivre la publication de leurs textes ainsi que les commentaires qui sont générés à même le Web.

L'autorité du savoir est maintenant différente et il faut redéfinir, selon David Warlick<sup>16</sup>, ce qu'est la littératie. Les jeunes sont des connecteurs et, pendant que nous les adultes voyons les machines, eux voient les possibilités. Nous sommes des immigrants des nouvelles technologies de l'information tandis qu'eux sont des natifs<sup>17</sup>. Ces jeunes ne connaissent donc pas le monde sans Google. La démarche d'apprentissage des élèves ainsi que la démarche pédagogique des enseignants doivent être différentes que dans des classes traditionnelles. On peut aussi voir une différence pour l'apprentissage des garçons. Ils écrivent plus et écrivent mieux. Par exemple, les élèves qui écrivent dans leur cybercarnet ne sont pas interrompus, les timides peuvent s'affirmer. En sachant qu'apprendre quelque chose se fait en 3 temps; expliquer, démontrer et pratiquer, nous croyons que les cybercarnets sont nos terrains de tennis de l'écriture. C'est là qu'on pratique et qu'on s'améliore.

Le cybercarnet permet aux enseignants d'explorer l'apprentissage par problèmes (APP) et de développer la pensée critique en écriture en intégrant un modèle du processus de l'écriture. Nous croyons que les enseignants ne sont pas des techniciens de l'enseignement mais plutôt des professionnels dans la création de contenus en compagnie de leurs élèves. De plus, des relationnels tels que Flickr, Wikispaces, YouTube, Del.icio.us, Prezi et autres permettent d'intégrer efficacement le Web 2.0 aux apprentissages quotidiens. Nous aurons donc à repenser la place des manuels scolaires à l'école, les devoirs et l'évaluation des apprentissages. Il faut donc revoir nos pratiques pédagogiques et laisser tomber celles qui n'ont pas beaucoup d'effet à long terme sur les apprentissages.

<sup>12</sup>Site Web du Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska; <http://cahm.elg.ca>

<sup>13</sup>Cybercarnet, cyberportfolio, blogues sont des termes utilisés pour désigner un portfolio électronique où les élèves peuvent partager des textes sur le Web et recevoir des commentaires.

<sup>14</sup>Programme ENVOL; Programme d'Exploration Novateur avec des Volets Orientants et en Leadership.

<sup>15</sup>Helen Barrett; <http://electronicportfolios.com/>

<sup>16</sup>David Warlick; <http://davidwarlick.com/>

<sup>17</sup>Digital immigrant vs Digital native selon les travaux de Marc Prensky.





Il faut aussi comprendre que le succès de plusieurs projets technologiques n'arrive pas seulement avec l'achat d'ordinateurs ou avec la possibilité d'avoir accès à un budget spécial. Ce n'est pas si simple... Cela met

à l'épreuve l'équipe et il faut avoir une culture organisationnelle qui permet la prise de risque et la possibilité de regarder « en dehors de la boîte ». Il ne faut pas sous-estimer le développement de la culture de la collaboration (ce n'est pas une perte de temps même si cela prend du temps pour y arriver) et qu'il faut avoir, dans la culture organisationnelle de l'école, la possibilité de prendre des risques avec le droit à l'erreur.

Travailler sur l'amélioration des apprentissages et en particulier de l'écriture est une aventure. C'est un voyage qui peut nous permettre d'avoir un impact dans l'apprentissage de tous les élèves et dans tous les sujets. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'apprentissage de l'écriture pour apprendre à mieux lire. De plus en plus d'écoles s'intéressent aux possibilités du Web 2.0. Il sera intéressant au cours des prochaines années de créer un vrai réseau entre les écoles francophones du pays afin de partager nos bons coups et pour ensemble développer de meilleurs apprentissages pour nos élèves.

## Le Web 2.0 : apprendre dans un contexte authentique

Par Pierre Lavoie, agent pédagogique responsable du dossier APO  
(application pédagogique de l'ordinateur)  
District scolaire 5 L'Étoile du Nord, Nouveau-Brunswick



Les systèmes d'éducation occidentaux sont des structures qui évoluent lentement au fil de diverses influences.

L'arrivée du Web 2.0 constitue le premier grand bouleversement de notre ère. Son avènement vient changer nos moyens de communiquer et d'interagir. Le District scolaire 5 L'Étoile du Nord n'est pas imperméable à cette influence et cherche son intégration.

Les élèves du secondaire reçoivent et envoient, en moyenne, 3 339 messages textes par mois à partir d'un téléphone portable, d'un ordinateur, d'un baladeur ou d'une console de jeu<sup>18</sup>. De plus, 80 % de ceux-ci n'utilisent plus le courriel leur préférant l'instantanéité de la messagerie offerte par les réseaux sociaux.

Le Web multiplie les outils qui permettent de s'informer, de créer et d'analyser de façon collective. La distance ne représente plus un obstacle à la collaboration et à la co-construction des savoirs à celui qui sait puiser dans les ressources du Web. Les outils sont là, mais sont-ils exploités par le monde scolaire? Comment faire des technologies de l'information et des communications (TIC) une valeur réellement ajoutée à l'apprentissage? La contradiction est de taille. Alors que les outils de communication pullulent, les écoles tardent à les intégrer à leur réalité. Dans un sondage tiré de « The Nielsen Company (2009) », 93 % des élèves rapportent que leurs écoles ont des restrictions sur l'utilisation des téléphones portables. La résistance est ainsi palpable. Il est néanmoins intéressant de constater que certains enseignants innovent et émergent des eaux troubles de l'expérimentation technologique avec succès et laissent miroiter, par leurs démarches, l'arrivée de nouvelles pratiques qui intègrent les TIC. Ils permettent ainsi de mieux saisir le geste dans sa spécificité; en voici quelques exemples.

Le programme d'anglais de l'école Arthur-Pinet est exploité de belle façon. Le meilleur moyen de comprendre une culture est par le contact avec ses habitants. L'enseignante a créé des liens avec une classe d'Italie, ce qui a permis aux élèves de la classe de construire leurs savoirs dans un contexte authentique de communication entre eux et les élèves italiens. L'activité sert l'atteinte des résultats d'apprentissage liés à la communication orale et écrite en anglais, et permet, évidemment, l'atteinte de certains objectifs du programme de sciences humaines.

L'école Le Domaine de copains voulant créer des contextes signifiants d'écriture, exploite le blogue avec ses élèves. Si vous visitez le site, vous pourrez y lire de courts textes écrits par les élèves de la 2<sup>e</sup> année. Bien que l'activité soit très intéressante, l'authenticité vient de l'interaction entre les lecteurs et les auteurs. Ainsi, on peut aussi lire les commentaires laissés par des collègues de classe et des parents des élèves. On devine l'impact sur la motivation quand l'élève constate qu'il est lu par des gens de sa communauté.

Le dernier de nos exemples se cache derrière l'initiative « Bien chez nous ». La rentrée scolaire 2011 sera fort différente pour les élèves des trois écoles du Restigouche-Est. Celles-ci fermeront leurs portes pour emménager dans un nouveau bâtiment désigné École innovatrice Microsoft. Au-delà d'un titre ronflant, les enseignants seront appelés à vivre dans une école qui s'actualise au contact des TIC. Afin de préparer les élèves à intégrer une communauté scolaire agrandie, les trois écoles ont conçu un projet qui permet aux élèves d'apprendre en collaboration à distance grâce à l'utilisation des TIC.

<sup>18</sup>Source : Nielsenwire : [blog.nielsen.com/nielsenwire/online\\_mobile/cellphones-and-global-youth-mobile-Internet-and-messaging-trends](http://blog.nielsen.com/nielsenwire/online_mobile/cellphones-and-global-youth-mobile-Internet-and-messaging-trends)

Ainsi, à partir d'un scénario d'apprentissage de français qui valorise la communication écrite, les élèves sont regroupés en équipes de trois, et, à raison de quelques fois par semaine, construisent un texte.

Le succès déjà palpable de ces initiatives permet d'entrevoir les conditions qui permettent une intégration cohérente et pleine de sens pour les élèves et les enseignants.

- Fournir un accès fiable à la technologie
- Fournir un appui technique en début de projet
- Faire appel à une variété d'outils technologiques
- Intégrer les TIC à des scénarios pédagogiques solides qui mettent en place des mécanismes de différenciation et favorisent le lien avec l'authenticité de l'activité d'apprentissage.

Ces quelques éléments représentent nos constats au regard de certaines initiatives. Au-delà des achats et de l'élément novateur de l'intégration des TIC, l'élément le plus important d'un tel processus est de loin les qualités de nos pédagogues. En effet, la souris qui cache la montagne est là : malgré l'avancement de la technologie et son intégration au monde scolaire, le facteur humain demeure l'élément le plus important de son intégration à l'apprentissage.

## L'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques

Par Bernard Manzerolle, mentor en TIC, et Odette Richard, agente de communication  
District scolaire 11, Nouveau-Brunswick



Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont fait leur arrivée dans le système scolaire il y a près de 30 ans. Au même moment où l'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques est venue s'ajouter, les recherches en sciences cognitives remettaient en

question les approches pédagogiques traditionnelles. De plus, puisque les défis sont grands dans le contexte de l'éducation en milieu minoritaire, l'utilisation des TIC est devenue un moyen privilégié pour atteindre ces objectifs et pour favoriser une approche où l'élève est responsable de ses apprentissages.

Au District scolaire n° 11, en plus du carnet Web du district (blogue), toutes les écoles du district, plusieurs classes et même

certaines élèves ont leur blogue. La création de blogues de classes permet aux enseignants et aux enseignantes d'utiliser d'autres outils du Web 2.0 comme YouTube, Flickr et Kizoa et des Wiki. Au District scolaire n° 11, toutes les écoles sont désignées écoles communautaires entrepreneuriales où les jeunes deviennent initiateurs, réalisateurs et gestionnaires de projets. Avec ces outils, les élèves peuvent publier leurs projets et ainsi promouvoir les réussites. C'est à partir de 2009 que quelques écoles sont les premières à relever le défi de publier dans un blogue. Comme vous pouvez le constater, l'utilisation des médias sociaux a pris de l'ampleur depuis les dernières années.

De plus, le District scolaire n° 11 a sa page Facebook avec près de 500 adeptes. Trois écoles ont également leur page Facebook. Même si certains craignent l'utilisation de Facebook dans les écoles, nous croyons qu'une utilisation guidée est à recommander.

En 2010, deux écoles du District scolaire n° 11 ont piloté un projet de l'utilisation de l'iPod touch en salle de classe. La classe de 6<sup>e</sup> année de l'école Mgr-François-Bourgeois de Shediac et la classe de 2<sup>e</sup> année de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc de Grand-Barachois ont utilisé l'iPod touch comme outil pédagogique. Ce fut une initiative propre au District scolaire n° 11, le district ayant été le chef de file parmi les écoles francophones du Nouveau-Brunswick. Ce fut un franc succès, la littératie prenant une place importante dans ce projet. Avec cet outil, ça nous permet également de faire de la différenciation, les élèves pouvant apprendre à leur rythme et à leur façon. Au mois d'octobre dernier, deux élèves de la 6<sup>e</sup> année de l'école Mgr-François-Bourgeois ont eu la chance de présenter leur projet d'iPod touch au 13<sup>e</sup> Sommet de la francophonie à Montreux, Suisse. Les participants, incluant le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. David Alward, ont été fort impressionnés.

La classe est devenue un lieu de communication, d'échanges et de collaboration. Les apprentissages se font en permettant aux jeunes apprenants de développer leurs compétences dans différents domaines. Que ce soit en mathématiques, en français ou en sciences, l'élève doit acquérir des habiletés qui lui permettront de développer ses connaissances, mais aussi de devenir de plus en plus responsable de ses apprentissages. La classe moderne doit s'étendre au-delà des murs de l'école et permettre à l'élève de renforcer ses habiletés en ayant recours aux technologies. Puisqu'on voit de plus en plus, dans la francophonie, la volonté de prendre une place francophone, d'être présents sur le Web, les occasions ne cessent de se présenter.

# Collaboration spéciale

## Retour vers le futur (Back to the future) Aborder l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles catholiques d'Elk Island en Alberta au XXI<sup>e</sup> siècle

Exceptionnellement, la présente parution inclut une traduction d'un article paru dans la revue *Leaders & Learners*, hiver 2010-2011. Cette revue est produite par l'Association canadienne des administrateurs scolaires (ACAS) et s'adresse aux cadres supérieurs des conseils scolaires. [www.casa-acas.ca](http://www.casa-acas.ca)

par Margaret McVea, Ph.D., Maureen Duguay et Jeannine Bobrowsky

Depuis 2007, le conseil scolaire Elk Island Catholic Schools (EICS) de l'Alberta a adopté une trajectoire de changement très ambitieuse et il en est résulté un virage spectaculaire vers une culture qui s'appuie sur des relations positives pour améliorer sensiblement la réussite des élèves.

Si on devait envoyer un « tweet » à propos du EICS, il se lirait à peu près comme ceci : @EICS 6 000 élèves, 350+ enseignants, 16 écoles entièrement inclusives, 4 collectivités, ultramoderne, budget annuel des écoles secondaires 58 M\$ en 2012.

Le conseil scolaire EICS a entamé le XXI<sup>e</sup> siècle avec un bilan enviable. Ces quatre dernières années, en alliant un plan d'apprentissage bien équilibré et solide à une culture de l'autonomie et de la curiosité intellectuelle, l'apprentissage des élèves, l'autonomie des enseignants et la motivation des administrateurs ont profondément changé. Quel en a été l'élément déclencheur? Surtout et avant tout une concentration intense sur l'apprentissage personnalisé à la fois pour les élèves et pour le personnel, qui respecte de près les attentes provinciales et locales. Si on y ajoute une recherche-action délibérée passant par des groupes de consultation face à face et des questionnaires ciblant tous les intervenants du conseil scolaire, le processus de changement est complet. Un groupe de recherche universitaire local et le conseil scolaire misent sur la collecte et la synthèse continues de données pour éclairer ses prises de décision. Réunir les éléments de cette approche extrêmement personnalisée, où chaque partie prenante a voix au chapitre en ce qui concerne son apprentissage, a permis de donner un coup de barre aux écoles, qui sont devenues une communauté d'apprentissage professionnelle au sein du conseil scolaire.

### Corroborer la vision

« Le point fort de la réaction au changement au sein du conseil scolaire a été l'harmonisation des initiatives, la collaboration de tous les participants et le désir de considérer les défis comme autant d'occasions de trouver des solutions créatives aux problèmes », déclare Maureen Duguay, surintendante scolaire adjointe chargée des services d'enseignement.

Ces sept dernières années, le personnel administratif du conseil scolaire a rempli toutes les demandes de subventions et d'offres de partenariat qui se présentaient. Toutefois, comme nous le savons tous, l'argent manque toujours lorsqu'on cherche à effectuer un changement réel, surtout quand on veut établir un programme de perfectionnement professionnel de première qualité. Heureusement, et grâce en partie à la *Technology Stakeholder Branch* [direction générale des intervenants en technologie] du ministère de l'Éducation de l'Alberta, on assiste depuis cinq ans à la promotion de diverses mesures visant à aider les conseils scolaires à progresser. Un de ces projets, le projet *Technology and High School Success* (THSS) [technologie et réussite au secondaire], a relevé la barre de réussite des élèves pour les enseignants du secondaire. Se fondant sur les « conditions essentielles » de l'*International Society for Technology in Education* (ISTE) [association internationale de la technologie en éducation], soit une vision partagée, un accès équitable, un personnel qualifié et la recherche du perfectionnement professionnel, le conseil scolaire a réuni de petits groupes clés d'employés dans le but d'établir une vision, de garantir un accès et d'assurer une formation à l'interne et ailleurs afin d'ajouter de nouvelles technologies graduellement et d'aider nos enseignants à s'adapter aux changements pédagogiques.

« Nous savons que nous sommes sur la bonne voie quand nous entendons des observations comme « J'ai tellement hâte de commencer à utiliser le iPad avec mes élèves » et « Quand j'ai reçu le tableau SMART Board, même des élèves qui ne sont pas les miens venaient dans ma classe pour jouer avec le tableau. Maintenant, dans mes cours, il y a plus d'idées que nous ne pouvons inscrire sur ce

tableau » et « J'ai des élèves qui me disent qu'ils comprennent mieux maintenant parce qu'un autre élève leur a montré et expliqué » » dit Jeannine Bobrowsky, conseillère en technologies émergentes.

Le projet THSS, de pair avec la planification de la technologie du conseil scolaire, nous a aidés en fournissant un accès sans fil et en équipant les salles de classe du conseil scolaire avec des technologies telles que des ordinateurs portables, des tableaux blancs interactifs, des tablettes électroniques et un accès à des vidéoconférences pour tenir compte des compétences acquises au XXI<sup>e</sup> siècle. De bons enseignants sont essentiels pour inclure et modeler un contenu riche dans cette atmosphère d'apprentissage actif et utile.

Un deuxième projet, le projet *Supporting Innovative Classrooms* [appui aux classes innovatrices], a également permis d'acquérir des compétences en leadership et de diffuser une vision partagée de l'enseignement personnalisé au sein du conseil scolaire. Trente-quatre administrateurs en établissement scolaire, huit conseillers pédagogiques et cinq administrateurs principaux sont en contact régulier pendant les séances pratiques et les webinaires axés sur des pratiques efficaces issues des normes pédagogiques de l'ISTE.

En 2009-2010, le projet *ITLT- Innovative Teaching and Learning with Technology* [enseignement et apprentissage innovateurs avec la technologie] a dégagé des stratégies toutes récentes permettant d'améliorer l'apprentissage. En partenariat avec la Faculté d'éducation du Concordia University College, les administrateurs en ont appris davantage sur Internet, sur la citoyenneté numérique, sur les tableaux blancs interactifs et sur le Web 2.0, outils que les enseignants utilisent quotidiennement en classe. *Savoir utiliser ces outils et pouvoir en évaluer l'utilité dans le processus d'apprentissage est d'une importance fondamentale pour accepter et appuyer l'utilisation continue des approches d'apprentissage du XXI<sup>e</sup> siècle par les enseignants.*

## Combiner jugement pédagogique et prise de risques

Le partenariat actuel avec la Faculté d'éducation du Concordia University College donne lieu à un échange utile d'idées. Hormis les séances de formation pédagogique offertes, un deuxième élément

de ce partenariat consiste à déployer de petits groupes d'étudiants en formation initiale à l'enseignement qui offrent des séances de perfectionnement professionnel aux enseignants du conseil scolaire sur l'initiation aux médias et sur l'utilisation sûre d'Internet. Les étudiants de la Faculté d'éducation ont fait part de leurs idées et de leurs perspectives sur les préoccupations touchant le réseautage social et ont invité les enseignants à poser des questions exploratoires.

« Il était risqué de brouiller la ligne de démarcation des titres de compétences professionnels », avoue Margaret McVea, « mais les deux parties ont tiré des enseignements de cette expérience ».

Malgré leur manque d'expérience et de jugement pédagogique, les étudiants en initiation à l'enseignement sont généralement des gens qui prennent beaucoup de risques avec la technologie et ont une connaissance beaucoup plus intuitive de son utilisation que leurs partenaires déjà enseignants, dont beaucoup sont sensiblement moins familiers ou moins à l'aise avec ces technologies. Ce partenariat a fourni une solution profitable au conseil scolaire et à Concordia, particulièrement grâce au portail Moodle qui a été créé pour partager les fruits de la recherche et les ressources.

## Retour vers le futur!

Pour le conseil scolaire Elk Island Catholic Schools de l'Alberta, la marche vers l'avenir a été en partie un retour sur le passé, sur les réussites qui ont motivé les enseignants professionnels tout au long de leur carrière. Un conseil scolaire renouvelé qui s'investit dans les outils du XXI<sup>e</sup> siècle, axé sur un apprentissage personnalisé soutenu par une rétroaction rigoureuse, est un conseil scolaire intelligent et opportun. Il se prête à l'autonomie, à l'indépendance et à l'enthousiasme pour l'avenir.

---

*Margaret McVea, Ph.D., a passé 38 ans dans le domaine de l'éducation publique à titre d'enseignante, d'administratrice et de professeur en sciences de l'éducation. Maureen Duguay est surintendante adjointe des services d'enseignement au conseil scolaire.*

*Jeannine Bobrowsky est conseillère en technologies émergentes auprès du conseil scolaire.*



# À vous la parole!

Partagez une expérience, une lecture ou autre qui vous ont marqués ou réagissez à ce que vous lisez dans L'INFORM@teur...

## Gestion, encadrement et utilisation

Par Justin Davoh, spécialiste en numératie  
Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador



La présente réflexion sera articulée autour de trois grands axes. La gestion, l'encadrement et l'utilisation des médias sociaux et le Web 2.0 pour l'enseignement et l'apprentissage dans le cursus scolaire francophone notamment en milieu minoritaire. C'est un processus primordial afin de mettre des balises à ce monde virtuel dans lequel se plongent nos élèves (cyberespace).

L'école est la continuité de l'éducation familiale, elle est aussi un lieu d'échanges et de communication et de collaboration. L'accès aux médias sociaux (Wiki, FaceBook, MySpace, YouTube, Twitter, etc.) ne devrait pas être bloqué dans les écoles francophones en milieu minoritaire. Ils constituent un outil efficace pour la communication, le réseautage, bref une nouvelle façon de travailler. Les gestionnaires, les éducateurs des institutions scolaires de langue française en milieu minoritaire doivent accompagner (lever les interdictions) leurs élèves vers une éducation numérique. Le Web 2.0 facilite l'interaction entre utilisateurs (internauts) qui alimentent les sites en contenu (Blogue). Wiki, FaceBook, MySpace, YouTube et Twitter sont des exemples d'application de Web 2.0.

L'éducation de langue française aujourd'hui en milieu minoritaire est confrontée à un défi de taille, celui de mettre et de promouvoir des espaces francophones. Pour promouvoir la langue française, il conviendrait de créer et de mettre en ligne des ressources en langue française. En effet, la plupart des sites que les élèves visitent sont en anglais. Si les sites en langue française étaient mis à la disposition de la communauté des écoles francophones, cela créerait l'échange de connaissances en salle de classe, la formation des groupes d'apprentissage et le sentiment d'appartenance à la langue française en milieu minoritaire. Toutefois, les apprenants doivent être préparés à l'intégration des TICs en salle de classe afin de faire face au cadre de compétences du XXI<sup>e</sup> siècle (l'école du XXI<sup>e</sup> siècle ou l'école 2.0!). Les institutions scolaires de langue française en milieu minoritaire doivent se doter de nouveaux outils afin de promouvoir en leur sein une éducation numérique.

En milieu minoritaire francophone, les médias sociaux restent incontournables dans la mesure où ils consistent en une révolution pédagogique, un cadre de référence de l'apprentissage de l'apprenant. À travers le Web 2.0, les élèves peuvent échanger entre eux des données, travailler avec les classes situées dans d'autres écoles de la province, du pays ou du monde entier afin de réaliser des projets collaboratifs en utilisant les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'utilisation des réseaux sociaux, je pense qu'il est indispensable, avant tout, d'outiller les enseignant(e)s à enseigner l'éthique (valeurs) aux élèves. Toutefois, une charte d'utilisation serait élaborée et soumise aux apprenants afin d'éviter tout dérapage. Il est indéniable que nous devons trouver des façons de promouvoir l'utilisation judicieuse des médias sociaux.

Cette rubrique propose le partage d'avis juridiques et tente de répondre à vos préoccupations juridiques dans le cadre de vos fonctions.

**Note du comité éditorial :** Cet avis se veut informatif et ne répond pas nécessairement aux normes en vigueur dans chacune des provinces et territoires du Canada.

En collaboration avec le cabinet Heenan Blaikie LLP\*

### Mieux vaut prévenir que guérir

Les sites de réseautage social, comme le site Web Facebook, sont de plus en plus populaires auprès des individus de tous âges et horizons. En fait, c'est sur ce genre de sites que les adolescents passent le plus clair de leur temps lorsqu'ils naviguent sur Internet. Il n'est donc pas étonnant de constater que ces sites sont devenus des lieux de rencontre virtuels pour les enseignants et leurs élèves. Or, de telles activités peuvent être source d'embarras pour les conseils scolaires, voire source de responsabilité en cas d'inconduite par des membres du personnel à l'égard des élèves.

Dans cette perspective, les conseils scolaires ont intérêt à limiter, à réglementer ou même à interdire les interactions par réseautage social entre les membres de leur personnel et la clientèle qu'ils desservent. Les conseils scolaires ont aussi intérêt à formuler clairement leurs attentes quant aux activités des membres de leur personnel sur de tels sites, que celles-ci mettent en jeu des interactions avec des élèves ou non, notamment en raison de l'impact que ces activités peuvent avoir sur l'image que se fait la communauté du système d'enseignement public et de ceux qui sont à son emploi.

En ce qui concerne plus particulièrement les enseignants, la Cour suprême du Canada a confirmé à plus d'une reprise que les attentes de la société sont beaucoup plus élevées à leur égard, et ce parce qu'ils occupent des postes de confiance dans la communauté, qu'ils ont la responsabilité de former les membres de la société de demain et qu'ils exercent une influence considérable sur leurs élèves<sup>19</sup>.

La meilleure façon pour un conseil scolaire de faire connaître ses attentes est par une politique largement diffusée qui les définit

clairement. En effet, tout employeur peut, unilatéralement, édicter des politiques régissant la conduite de ses employés syndiqués et non syndiqués, dans la mesure où de telles politiques rencontrent certaines conditions établies il y a de nombreuses années, notamment dans l'affaire *KVP Co. and Lumber and Sawmill Workers Union, Loc. 2537*<sup>20</sup>.

D'abord, la politique doit être conforme à la convention collective. Il est donc nécessaire de s'assurer, lorsqu'on prépare une politique, d'identifier toute clause susceptible d'entrer en conflit avec la politique envisagée. La politique doit ensuite être rédigée en gardant à l'esprit ces clauses potentiellement conflictuelles.

La politique doit aussi être raisonnable. Une politique raisonnable doit assurer l'équilibre entre les intérêts légitimes de l'employeur et ceux des employés visés. Clairement, les conseils scolaires ont l'obligation de protéger les élèves qui leur sont confiés en minimisant les risques de relations inappropriées entre les membres de leur personnel et ceux-ci. Les conseils scolaires doivent également voir au maintien de la confiance du public à l'égard du système d'éducation public en s'assurant notamment que l'image que projettent les membres de leur personnel, et tout particulièrement les membres du personnel enseignant, est conforme à leur rôle au sein du système d'éducation public. Pour leur part, les membres du personnel disposent de certains droits dont, notamment, la liberté d'expression et le droit à la vie privée. Des atteintes à ces droits sont souvent plus difficiles lorsqu'une politique cherche à réglementer des activités qui se déroulent en dehors des heures et de lieux du travail. Cependant, étant donné la nature et l'importance des intérêts légitimes des conseils scolaires en la matière, une atteinte plus élevée aux droits des membres de leur personnel sera tolérée.

La politique doit aussi être claire et non équivoque. Une politique qui fait état des raisons ayant mené à son adoption et qui énonce les attentes de l'employeur de façon claire et concise aura plus de chances d'atteindre le but recherché. L'utilisation d'exemples de comportements acceptables ou non acceptables aide généralement à clarifier la portée de toute politique.

(suite à la page 15)

<sup>19</sup>Ross c. New Brunswick, [1996] 1 R.C.S. 825; R. c. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171; et Toronto Board of Education c. Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO), [1997] 1 R.C.S. 487.

<sup>20</sup>16 L.A.C. 73

(suite de la page 14)

La politique doit par ailleurs avoir été portée à l'attention des employés visés, tout comme la sanction à laquelle ils s'exposent en cas de violation de son contenu. Il est important de s'assurer que toute nouvelle politique est diffusée à tous les membres du personnel concernés. Dans certains cas, la tenue de réunions avec les membres du personnel au cours de laquelle la politique est revue pourra faciliter sa mise en œuvre et ainsi assurer que sa portée et son importance sont bien comprises.

Finalement, la politique doit être appliquée avec rigueur et de façon uniforme dès sa mise en œuvre, à défaut de quoi elle deviendra rapidement désuète et sans effet.

Le réseautage social et les médias sociaux sont en constante évolution. Quoiqu'ils puissent constituer, éventuellement, des outils

pédagogiques extraordinaires, la vigilance s'impose, surtout lorsqu'il s'agit de l'utilisation de tels médias par les membres du personnel d'un conseil scolaire sur des plates-formes qui n'appartiennent pas à ce dernier et sur lesquelles il n'a donc aucun contrôle. Une politique bien étoffée clarifiera les attentes des conseils scolaires à l'égard des membres de leur personnel et facilitera la sanction de comportements inacceptables, si nécessaire.

---

*\* Maîtres Claire Vachon, Mark Power et Christian Paquette, collaborateurs à cette rubrique juridique, pratiquent au sein du cabinet Heenan Blaikie LLP. Ils appuient régulièrement des conseils scolaires de langue française en milieu minoritaire dans leurs revendications fondées sur leurs droits linguistiques.*

## Bienvenue aux nouveaux membres du RNDGÉ



### Diane Albert-Ouellette

Madame Diane Albert-Ouellette occupe le poste de directrice générale et secrétaire du Conseil d'éducation du district scolaire 01, situé à Dieppe au Nouveau-Brunswick, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Grande passionnée et reconnue pour ses qualités de leader, Madame Albert-Ouellette a fait ses débuts en éducation auprès des décrocheurs scolaires du secondaire. Elle détient un baccalauréat en psychologie et une maîtrise en éducation (mention orientation) de l'Université de Moncton. Après avoir œuvré en enseignement au secondaire, Madame Albert-Ouellette occupa les postes de directrice adjointe, de directrice par intérim et de directrice de l'éducation au sein de l'équipe du District scolaire 11 à Richibouctou, Nouveau-Brunswick.

Acadienne de cœur et jusque dans ses racines, elle attache une grande importance à la langue française et à l'épanouissement du peuple acadien. C'est avec enthousiasme et fierté qu'elle entreprend son nouveau mandat avec l'équipe du District scolaire 01. Ses expériences antérieures lui ont permis de travailler à la mise en œuvre des communautés d'apprentissage professionnelles au sein des écoles entre autres à la mise en place des équipes collaboratives. Pour Madame Albert-Ouellette, la collaboration est une valeur de premier choix pour atteindre l'excellence en éducation.



## Bienvenue aux nouveaux membres du RNDGÉ



### Marc Dumont

À l'automne dernier, le Conseil scolaire Centre-Est a annoncé la nomination de monsieur Marc Dumont au poste de directeur général. Ayant occupé le poste de directeur général adjoint pendant 2 ans auparavant, il a su démontrer des qualités de leadership et de persévérance face aux nombreux défis de l'éducation francophone du Centre-Est.

Originaire de Bonnyville en Alberta, M. Dumont travaille dans le milieu scolaire francophone depuis 16 ans. Son expérience en éducation comprend 8 années d'enseignement et 14 années d'expérience en administration scolaire. M. Dumont détient une maîtrise en administration scolaire.

En tant que directeur général adjoint, M. Dumont a touché à divers dossiers tels les services pédagogiques, l'adaptation scolaire, les ressources humaines, la planification stratégique et les finances. Lors de la gestion de ces divers dossiers, il a acquis une expérience inestimable.

Assuré de ces expériences et habiletés acquises en tant qu'enseignant et administrateur en milieu minoritaire, M. Dumont se dit prêt à relever le défi de direction générale du CSCE et ainsi à assumer un rôle de leadership dans la grande communauté francophone. Muni de valeurs bien ancrées et grâce à son engagement inébranlable, il sait diriger avec passion et vision les communautés scolaires du Centre-Est ainsi qu'offrir un appui de leadership auprès du *Centre francophone d'éducation à distance* (CFED), sous la tutelle du CSCE.



### Gyslaine Hunter-Perreault

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2011, madame Gyslaine Hunter-Perreault occupe le poste de directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil scolaire Viamonde. Elle a pris la relève de monsieur Jean-Luc Bernard, qui vient de prendre sa retraite, et avec qui elle a travaillé au cours des 18 derniers mois en tant que directrice associée, puis en tant que directrice de l'éducation par intérim.

Madame Hunter-Perreault possède une longue et impressionnante feuille de route. Elle a commencé sa carrière dans l'enseignement il y a de cela 35 ans. Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en éducation, Madame Hunter-Perreault n'a cessé de se perfectionner afin de devenir la chef de file d'avenir qu'elle est. Sa volonté de se tenir toujours au fait des nouvelles tendances et innovations pédagogiques fait d'elle une référence en éducation à l'échelle de l'Ontario. En parallèle, elle a toujours joué un rôle de premier plan au sein de différents organismes tant professionnels que communautaires.

Les membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde rendent hommage à sa grande conviction, à son ouverture d'esprit, à son respect des autres et à la confiance qu'elle inspire. Son positivisme et son pouvoir rassembleur sont reconnus tant à l'interne qu'au sein de la communauté.

Nul doute que ses qualités de chef de file, son grand jugement et son charisme contribueront adroitement à la conduite des destinées du Conseil scolaire Viamonde au cours des prochaines années.







## Marcel Lizotte

Monsieur Marcel Lizotte occupe le poste de directeur général du Conseil scolaire du Nord-Ouest N° 1 (CSNO) depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010. Originaire du Nouveau-Brunswick et détenteur d'une Maîtrise en administration scolaire de l'Université du Connecticut aux États-Unis, il œuvre dans les milieux scolaires francophones et anglophones de l'Ouest canadien depuis de nombreuses années.

Monsieur Lizotte a accumulé tout près de 30 ans d'expérience dans divers secteurs de l'éducation. Entre autres, en enseignement, en administration scolaire, en tant que directeur des ressources humaines, directeur en communication et dernièrement directeur général pour le CSNO.

L'expérience et les habiletés que Monsieur Lizotte a acquises en milieu minoritaire et missionnaire en Afrique font de lui un leader chevronné! Monsieur Lizotte se démarque par sa passion, ses qualités de communicateur et son dévouement pour la communauté scolaire francophone du nord-ouest de l'Alberta.

Le CSNO est fier de l'avoir au sein de son équipe et surtout comme leader pédagogique. M. Lizotte est également diacre permanent du diocèse de Saint-Boniface au Manitoba et il est présentement en prêt de service au diocèse de Grouard-McLennan. Durant l'été, une de ses passions est que lui et son épouse s'occupent à l'installation de pompes à eau dans les villages défavorisés en Tanzanie, en Afrique de l'Est ([www.wellsfortheisland.ca](http://www.wellsfortheisland.ca)).



## Pierre Riopel

Monsieur Pierre Riopel occupe le poste de directeur de l'éducation au Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario (CSPGNO) depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Monsieur Riopel détient un baccalauréat ès arts (histoire et science politique), ainsi qu'un baccalauréat en éducation de l'Université d'Ottawa. En 1996, il a obtenu sa maîtrise en éducation à l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto.

Au cours de sa carrière, Monsieur Riopel a occupé les postes d'enseignant, de chef de secteur, de directeur adjoint (par intérim) et de directeur d'école secondaire. De plus, il a œuvré à titre de professeur adjoint à la formation du personnel enseignant à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne. À ce titre, il a rédigé, entre autres, un article intitulé « La fondation de l'École normale de Sudbury, 1957 – 1963 » publié dans la *Revue du Nouvel-Ontario* (n° 33) en 2008.

De 2003 à 2010, il a occupé les postes de surintendant adjoint et surintendant de l'éducation au CSPGNO. Depuis 2007, Monsieur Riopel siège au Conseil du curriculum, comité aviseur de la ministre de l'Éducation sur des questions de programmation scolaire. Membre de l'Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGÉFO) depuis 2003, il a siégé au conseil d'administration à titre de conseiller de 2008 à 2010.

Engagé dans sa communauté, Monsieur Riopel fait partie du conseil d'administration du Centre de santé communautaire de Sudbury Est depuis 2006. Membre du Club Richelieu de la Rivière-des-Français depuis 2001, il a également servi à titre de président (2007-2008) et conseiller (2006-2009) auprès de la Société historique du Nouvel-Ontario (Sudbury ON).

Son souci de l'excellence et son amour de la langue française et de la culture franco-ontarienne jouent un rôle clé dans toute initiative qu'il entreprend en vue d'assurer l'essor du Conseil, sans jamais perdre de vue ce qui lui tient le plus à cœur, le bien-être et le succès de l'élève.



## Vous souvenez-vous de...

*Sous cette rubrique, nous vous proposons de renouer avec un(e) ancien(ne) collègue.*

### Michel Serré

#### Ma vie à la retraite

Merci au RNDGÉ de m'avoir demandé de partager ma vie de directeur général à la retraite. Je n'ai que de bons souvenirs des belles années passées auprès de mes collègues au RNDGÉ. Que de belles rencontres! Je dois dire que c'est la première fois, depuis ma décision, qu'on me demande d'y réfléchir et de l'exprimer dans un texte d'une page! Oui, pour moi et mon épouse Claire, ce fut une grande décision. Suite à ce grand pas, en août 2004, la gestion de ma santé est devenue beaucoup plus facile et « intéressante ».

Pensant éprouver certaines difficultés à me détacher du monde formel de l'éducation, j'ai accepté quelques contrats de travail, pendant les dix-huit premiers mois de ma retraite. Je dois dire que j'ai atteint cet objectif, mais que j'ai vite réalisé les avantages d'être presque complètement libre. Comme disait l'autre, « il n'y a rien comme la liberté ».

Depuis, nous avons pris la décision de passer nos hivers en Floride. Au moment où j'écris ce texte, je vois de beaux palmiers près d'un petit lac et du terrain de golf. De majestueux oiseaux tropicaux se parquent devant quelques alligators affamés. Notre condo se situe plus précisément à North Port, au sud-ouest de l'État. Claire et moi participons activement à la vie sociale de la communauté et, de plus, me revoilà en « administration » au bureau du conseil du condo. On me dit que je m'ennuyais des réunions... au moins elles ont lieu en après-midi. Donc, le golf et le vélo en avant-midi, et les Canadiens de Montréal en soirée. On se retrouve à la plage quelques fois par semaine.

Nos étés se passent à Cornwall à une heure d'Ottawa et Montréal! Nous nous amusons à nous occuper de nos deux petits-enfants, Devin et Émilie, surtout pendant les mois d'été. Cette ville se prête très bien au cyclisme, donc il n'est pas rare de faire des randonnées de quelques heures le long du fleuve Saint-Laurent. Durant notre temps libre, quand il y en a, nous planifions de beaux voyages en auto ou même outre-mer! C'est un très grand monde et la retraite nous amène à le découvrir! Venez nous voir dans notre petit coin du paradis...

Michel Serré

